

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 14 DECEMBRE 2021 à 18 HEURES
120 ROUTE D'UZES PROLONGEE
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

Introduction : Présentation de la nouvelle DGS

ADMINISTRATION GENERALE

- Transfert de la compétence Eau/Assainissement
- Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 : approbation de la programmation opérationnelle 2021

LES FINANCES

- Attributions de compensation définitives pour 2021
- Rapport quinquennal sur les attributions de compensation
- Régularisation de versement de subvention pour la commune de Saint-Jean de Maruéjols
- Subvention complémentaire pour 2021 (TAM)
- Acomptes de subventions pour 2022

LE PERSONNEL

- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps plein
- Extension de la durée du contrat d'apprentissage
- Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires - contrat 2022/2025
- Souscription au contrat groupe d'assurance statutaire
- Renouvellement d'une mise à disposition
- Document unique

ENVIRONNEMENT – MOBILITE

- Projet de développement d'un éco site à Bordezac
- Demande de subvention complémentaire pour la voie verte dans le cadre du CRRTE
- Promesse unilatérale de bail emphytéotique et de convention de servitudes en vue de l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol
- Adoption du Schéma Directeur Mobilités Actives

ENFANCE-JEUNESSE

- Demande de subvention à la CAF pour la crèche de Saint-Ambroix

DECISION :

Décision N°07-2021 : marché d'étude géotechnique dans le cadre de l'aménagement de la voie verte

Dispositions dérogatoires pendant la crise sanitaire

Loi Vigilance Sanitaire promulguée le 10 novembre 2021

La réunion du conseil communautaire se tiendra à huis clos.
La quorum est fixé au tiers de l'effectif, apprécié sur les seuls présents.
Les membres du conseil communautaire peuvent disposer de deux pouvoirs.

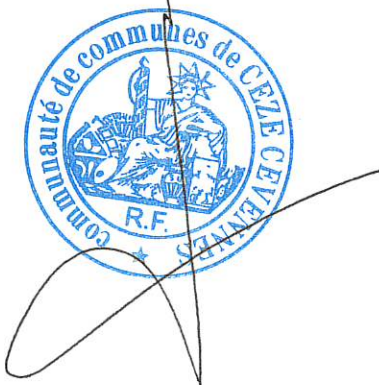
Il vous est demandé de confirmer votre présence afin de faire le décompte prévisionnel du quorum, et de préciser les pouvoirs donnés.

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN



Pièces Jointes :

Note de Synthèse
Contrat Territorial Occitanie : programmation 2021
Rapport quinquennal sur les attributions de compensation
DUER

Rappel des préconisations : port du masque et respect des gestes barrières